



HAL
open science

L'engagement des jeunes en difficulté

Valérie Becquet, Martin Goyette

► **To cite this version:**

Valérie Becquet, Martin Goyette. L'engagement des jeunes en difficulté. Sociétés et jeunesses en difficulté, 2014, L'engagement des jeunes en difficulté, 14. hal-03147422

HAL Id: hal-03147422

<https://hal.science/hal-03147422v1>

Submitted on 19 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

N°14 | Printemps 2014

L'engagement des jeunes en difficulté

L'engagement des jeunes en difficulté

Valérie Becquet et Martin Goyette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7828>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Valérie Becquet et Martin Goyette, « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], N°14 | Printemps 2014, mis en ligne le 14 janvier 2015, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7828>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'engagement des jeunes en difficulté

Valérie Becquet et Martin Goyette

- 1 La question de l'engagement des jeunes est au cœur des discours politiques et médiatiques qui relayent l'idée d'une jeunesse désengagée, apolitique, individualiste et apathique. Ces discours ont un effet d'imposition sur la perception de leurs pratiques, le plus souvent aux dépens de la description de leur réalité et de la compréhension de leur construction. Ils ont également pour conséquences d'appréhender l'engagement de manière uniforme et de considérer comme équivalentes des pratiques hétérogènes. En parallèle se sont accentuées les injonctions à l'engagement ou à la participation dans les secteurs de l'éducation, de la jeunesse et de l'intervention sociale qui véhiculent, elles aussi, des représentations des jeunes et formulent des attentes à leur égard. Dans ce contexte où l'engagement des jeunes est à la fois critiqué et exigé, des travaux de recherche montrent qu'il n'a pas diminué, mais qu'il s'est plutôt transformé. Ainsi, dans cette période d'accroissement des risques et des incertitudes et de dérégulation des parcours juvéniles, les formes et les dynamiques d'engagement des jeunes sont diverses et vastes¹.
- 2 Ce dossier propose de contribuer à leur compréhension en s'intéressant plus particulièrement à celles des jeunes en difficulté et en privilégiant une conception large de ce qu'elles recouvrent. Ce double parti pris résulte d'un constat de la faiblesse des travaux de recherche s'intéressant de près à l'engagement de ces jeunes, mais aussi d'une tendance à adopter une vision traditionnelle de l'engagement en le référant aux champs politique et civique, alors que les registres de qualification des pratiques n'en relèvent pas nécessairement ou s'agencent avec des registres plus personnels. Ainsi, concernant les jeunes en difficulté, le fait qu'ils soient moins fréquemment adhérents, bénévoles ou militants que des jeunes plus favorisés, c'est-à-dire moins inscrits dans des formes d'engagement repérées et repérables, conduit à les considérer comme nécessairement désengagés et à renforcer au passage leur position d'acteur faible. Il est vrai que la figure du jeune en difficulté est plus fréquemment associée à une posture de désengagement volontaire ou contrainte ou à une posture d'engagement problématique pour les

institutions et les professionnels². Cette figure renvoie à des positions objectives et subjectives hétérogènes, changeantes et aux conséquences plus ou moins graves sur les parcours individuels qui témoignent de la tension croissante entre les normes de passage à l'âge adulte et les ressources et les opportunités pour s'y conformer³. De plus, le fait que des initiatives associatives et communautaires et des dispositifs publics dans les secteurs de l'éducation, de la jeunesse et de l'intervention sociale visant à mobiliser les jeunes en difficulté et à les faire participer soient développés témoigne d'une tendance à modifier les modalités de prise en charge ou d'accompagnement des jeunes. Cette évolution mérite une attention particulière en ce que ces modalités promeuvent des normes d'engagement et appelle une analyse de leurs présupposés sociaux, des normes d'action qui sous-tendent leur élaboration et leur mise en œuvre et de leurs articulations avec les difficultés des jeunes. Adopter une perspective transversale aux secteurs d'action publique ou aux mondes professionnels, non réductible à l'engagement politique et civique, permet de renouveler le regard porté sur l'engagement en général et sur celui des jeunes en difficulté, en particulier. Les sept contributions retenues pour ce dossier croisent ainsi les perspectives d'analyse du rapport à l'engagement des jeunes en difficulté et des pratiques qui en résultent : quatre portent sur des mouvements sociaux et des collectifs et trois, sur des dispositifs publics dans le secteur social.

Ce qui construit l'engagement

- 3 La compréhension de l'engagement des jeunes en difficulté passe d'abord par le repérage des variables qui concourent à sa construction. Les travaux sur l'engagement dans les mouvements sociaux, les collectifs et les dispositifs d'action publique permettent de repérer plusieurs dimensions qui éclairent la teneur de leurs pratiques. Ainsi, des processus sociaux et de procédures techniques s'agencent entre eux : ils opèrent une sélection des individus et contribuent au façonnage de leur engagement. Si les dimensions retenues renvoient à une définition traditionnelle de l'engagement, elles apparaissent éclairantes pour appréhender des pratiques qui se déploient dans d'autres espaces.
- 4 Tout d'abord, les pratiques sont directement influencées par la possession de dispositions à l'engagement et de propriétés sociales spécifiques, en particulier en termes d'origine sociale, de niveau d'étude, de genre et de situation sociale. Ainsi, les jeunes les plus politisés et les plus engagés ou les plus à même de répondre aux injonctions à l'autonomie et à la participation sont généralement les plus socialisés à l'engagement, les plus diplômés ou encore les plus intégrés socialement et économiquement. Leur profil social met en évidence le caractère socialement sélectif de l'engagement qui joue en défaveur des jeunes qui n'en sont pas détenteurs. Les pratiques des jeunes en difficulté empruntent d'autres chemins, s'adosent à d'autres cercles sociaux et s'inscrivent dans d'autres temporalités : les contributions réunies décrivent ainsi des situations sociales difficiles qui conduisent les jeunes à se mobiliser et à s'organiser, à devoir s'engager dans des dispositifs sociaux, à développer des résistances aux injonctions institutionnelles, etc. Ils mettent ainsi en évidence que leurs difficultés constituent autant des motifs que des contraintes : par exemple, Élisabeth Greissler qui analyse les pratiques d'engagement de jeunes marginalisés au Québec souligne que le manque de ressources personnelles, organisationnelles ou culturelles a des conséquences sur le processus d'engagement. Cette sélectivité sociale interroge les présupposés de l'engagement : très souvent

appréhendé sous l'angle de la « volonté », il conduit les acteurs privés et publics à considérer l'absence ou l'inégale présence de certains jeunes comme relevant d'un manque de motivation ou d'intérêt, mais rarement comme étant le résultat de normes d'engagement qui en déterminent l'accès et en orientent la teneur. À cet égard, les jeunes en difficulté peinent davantage à appréhender les normes dominantes de l'engagement et les exigences qui lui sont associées. Il s'agit en quelque sorte d'une double inégalité face à leurs pairs et à l'injonction à s'engager, processus semblable à une « ségrégation douce »⁴.

- 5 L'engagement repose également sur des dynamiques relationnelles et des procédures techniques qui concourent à l'entrée dans les collectifs d'engagement et dans les dispositifs publics et à la mobilisation des participants. D'un côté, les proches, qu'il s'agisse des parents, des amis, des collègues ou de professionnels⁵, jouent un rôle dans le processus d'engagement. Leur influence sur les opinions et les actions varie selon le type, l'intensité et la signification des liens⁶. Les sociabilités légitiment les pratiques, créent des opportunités d'engagement et remplissent en cela une fonction d'intermédiaire. Ainsi, Élisabeth Greissler montre que face au manque de dispositions et aux carences de la socialisation militante, des intervenants sociaux, des experts et des personnes médiatisées accompagnent l'émergence de l'action collective. De l'autre, les caractéristiques historiques, sociales et techniques des mouvements, des collectifs ou des dispositifs publics contribuent à l'orientation, à la sélection et à la mobilisation des individus. Leur contexte d'émergence ou de mise en place et leurs inscriptions politiques, syndicales, religieuses, culturelles et sociales, mais aussi institutionnelles, sectorielles et professionnelles, concourent à la construction de clientèles spécifiques. D'ailleurs, leur attractivité est un enjeu : elle donne lieu à des stratégies spécifiques qui interrogent les manières de se présenter aux publics visés et les choix de techniques appropriées pour le faire. Cette attractivité repose sur les répertoires d'action collective et les activités proposées, en particulier leur niveau de « technicité » ou d'« exigence idéologique »⁷. Si ces dimensions orientent le recrutement des bénévoles et des militants, dans certains cas, des critères et des procédures techniques jouent un rôle de filtrage des prétendants : procédures d'adhésion et de recrutement des volontaires dans des collectifs, normes d'âge dans les dispositifs publics ou principe de volontariat dans les dispositifs de participation, etc.⁸. Ces éléments constituent une première dimension du « façonnage organisationnel » des pratiques⁹. La seconde dimension concerne la construction des pratiques et des parcours d'engagement au sein des mouvements, des collectifs et des dispositifs. Ils donnent lieu à une socialisation spécifique qui s'opère dans un cadre politique, technique et relationnel plus ou moins institutionnalisé. Ce dernier oriente les pratiques et peut être réorienté par les appropriations qui en résultent. Les articles de Chafik Hbila, Élisabeth Greissler, Eduardo Gonzalez Castillo et Leah Stauber décrivent ainsi les choix opérés par les jeunes pour organiser leurs actions, mais aussi, dans les deux premiers, leur distance à l'égard des dispositifs de participation qui leur sont proposés. Ces éléments, issus de travaux sur l'engagement militant, peuvent être transposés à d'autres modalités d'engagement. Ainsi, les dispositifs d'intervention sociale, analysés dans ce dossier, sollicitent l'engagement des jeunes dans la résolution de leur situation. Ils comportent des caractéristiques techniques qui orientent les comportements attendus : par exemple Jacques Moriau et Maurice Cornil indiquent que le service d'accrochage scolaire (SAS) en Belgique francophone a pour objectif de « convertir » les jeunes afin qu'ils réintègrent un « parcours normal ». Cette socialisation à l'engagement se perçoit à travers les modes d'organisation des prises en charge, mais

aussi à travers les négociations et les résistances des jeunes en difficulté : Fabrice Plomb et Caroline Henchoz montrent ainsi que les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse romande construisent des engagements infrapolitiques pour faire face aux exigences institutionnelles et ne pas être sanctionnés.

Des espaces d'engagement pluriels

- 6 La compréhension des pratiques d'engagement des jeunes en difficulté suppose également de dissocier et de qualifier les espaces au sein desquels elles se déploient¹⁰. Les contributions réunies portent sur trois d'entre eux : les mouvements sociaux, les collectifs d'engagement et les dispositifs d'action publique.
- 7 L'espace mouvements sociaux englobe les mouvements portés par les jeunes et les mouvements sociaux généraux dans lesquels ils s'impliquent. La « jeunesse scolarisée » constitue une catégorie manifestante identifiée et légitimée, tout comme l'appellation « mouvement étudiant » a acquis, par la régularité de sa présence dans l'espace public, la « force de l'évidence »¹¹, alors que la « jeunesse des quartiers populaires » ou « en difficulté » est une catégorie manifestante disqualifiée et suscitant davantage de méfiance¹². Si toutes ces mobilisations émergent dans des contextes sociaux, économiques ou politiques variables et n'ont pas la même ampleur et les mêmes conséquences, elles se structurent autour d'enjeux qui apparaissent « saillants et décisifs » aux jeunes¹³. L'espace des mouvements sociaux est principalement construit autour des préoccupations juvéniles qui diffèrent en fonction de leur position dans l'espace social et autour des organisations qui s'en saisissent et les mettent en scène dans l'espace public. Leurs protestations illustrent leurs incertitudes à l'égard de l'avenir et, en particulier leurs difficultés à passer les seuils statutaires de l'âge adulte et à acquérir une indépendance sociale et économique. Elles font également apparaître des écarts croissants entre les jeunes eux-mêmes et un profond sentiment d'injustice chez les plus en difficulté¹⁴. Leah Stauber illustre à cet égard, comment l'action collective des mères activistes *latinas* prend sa source dans différentes couches superposées d'inégalités vécues par les femmes de couleur. Les crispations ne concernent pas uniquement l'avenir, mais aussi le présent des rapports sociaux et des rapports aux institutions et au système politique comme en témoigne l'article d'Eduardo Castillo Gonzales sur l'engagement politique des jeunes militants à Puebla : ces derniers interpellent l'État et les inégalités qu'il légitime.
- 8 Ces mobilisations témoignent plus globalement de la manière dont les sociétés appréhendent et gèrent la place des jeunes en leur sein et, par là même, les relations entre les générations. Les propositions gouvernementales en matière d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle semblent, au regard des réactions qu'elles suscitent, être déconnectées des attentes juvéniles, à moins qu'elles ne soient d'emblée soupçonnées de leur nuire, ce qui témoigne d'une absence de confiance entre les jeunes et les décideurs publics. S'il existe un ensemble de causes susceptibles de mobiliser les jeunes, la récurrence des mobilisations tient aussi dans la légitimité accordée à ce mode de participation non conventionnelle. Au fil des années, le répertoire protestataire des jeunes ne s'est pas nécessairement élargi, mais s'est démocratisé. L'expérience protestataire constitue pour certains d'entre eux leur premier engagement dans une action collective et participe à la construction d'une conception et d'un rapport à l'engagement qui valorisent des pratiques et une temporalité spécifique. À cet égard, Elisabeth Greissler illustre des terrains d'expérimentations de normes et de valeurs

alternatives sur lesquelles s'appuyer, auxquels s'identifier pour se construire et continuer à pouvoir s'y inscrire à travers les activités qui traduisent dans certains cas un engagement. Leah Stauber montre, quant à elle, comment la maternité peut constituer un « élargissement du sentiment de responsabilité » pour englober toutes les catégories d'oppression dans une communauté.

Le deuxième espace - les collectifs d'engagement - peut être défini à partir des organisations de jeunes et des organisations fréquentées par les jeunes, de leurs représentations des collectifs susceptibles de susciter un passage à l'acte et des pratiques d'engagement effectives. Ces éléments ne se recouvrent pas nécessairement. En effet, les organisations, qu'elles soient labellisées « jeunesse » ou pas, peuvent rencontrer des difficultés à mobiliser des jeunes du fait de leur image ou des modèles d'engagement qu'elles valorisent. De plus, l'intérêt exprimé par les jeunes, dans des sondages ou des enquêtes pour les associations à vocation militante, ne se traduit pas toujours par une adhésion ou un engagement. De nombreuses causes jugées légitimes ne s'accompagnent pas nécessairement d'une clientèle active, mais se limitent à une adhésion morale. En sus de la diversité des éléments constitutifs de cet espace, s'ajoute la difficulté à évaluer l'ampleur des collectifs de jeunes ou de la part prise par les jeunes dans les collectifs en général. Autant certaines organisations sont repérables, le plus souvent de par leur ancienneté et leur identification au public juvénile, autant d'autres collectifs sont plus insaisissables, soit parce qu'ils n'apparaissent pas dans les catégories proposées par les enquêtes sur le secteur associatif, soit parce qu'ils privilégient une organisation non déclarée liée à la temporalité d'un projet ou à une conception des formes de l'action collective. À cet égard, Greissler décrit les contours de l'alter-engagement des jeunes en situation de marginalité, en partant de situations invisibles vécues dans la quotidienneté. Ces formes d'engagement traduisent, de la part des jeunes en difficulté, des formes de participation à l'espace public non situées dans une organisation militante – que l'on pourrait aisément confondre avec des postures de non-engagement. Les contextes de création des collectifs informent également sur les manières dont l'engagement des jeunes en difficulté surgit. Ainsi, Chafik Hbila montre qu'elle répond à une soif de reconnaissance sociale et institutionnelle et qu'elle s'inscrit dans un rapport conflictuel aux acteurs publics locaux. De son côté, Eduardo Gonzalez Castillo indique que des collectifs ont été constitués pour dénoncer les injustices subies par les jeunes et agir pacifiquement contre elles. Les pratiques des jeunes en difficulté témoignent également de l'absence d'un modèle dominant d'engagement. En fonction des collectifs auxquels ils participent, ils ont des pratiques qui relèvent davantage de la figure de l'engagé affilié (ou engagement timbre) ou de l'engagé affranchi (ou engagement post-it), le premier reposant sur des appartenances fortes et inscrites dans la durée, y compris en terme d'héritage et le second se caractérisant par la mise à distance des appartenances collectives¹⁵. Le curseur de l'engagement peut également varier en fonction de la position occupée dans le collectif et en fonction des étapes du parcours des jeunes. Des figures différenciées peuvent d'ailleurs se côtoyer au sein d'un même mouvement, tout comme peuvent être pondérées ou accentuées certaines dimensions propres à chaque figure comme en témoigne l'analyse d'Élisabeth Greissler. La fragmentation des pratiques, mais aussi leur autonomisation à l'égard des « structures contrôlées par les adultes », interroge les organisations les plus structurées, qui apparaissent davantage en « perte de vitesse »¹⁶ et qui, pour certaines, expriment des difficultés à capter ou à fidéliser les publics juvéniles.

- 9 Le dernier espace d'engagement est généré par les dispositifs d'action publique. Il a progressivement émergé autour de l'organisation de la prise en charge de la jeunesse par des acteurs privés et publics et de sa définition comme catégorie d'action publique¹⁷. Il s'est également structuré autour de registres d'intervention qui correspondent à des systèmes de représentation des problèmes et des solutions qui sont construits par les différents acteurs engagés dans la construction de l'action publique : la citoyenneté, la protection et le maintien de la paix sociale. Ils peuvent être différemment actualisés en fonction des contextes sociaux, économiques et politiques et privilégient des échelons territoriaux différents, même si des reconfigurations ont eu lieu au fil des années¹⁸. Ainsi, le registre de la citoyenneté comporte une dimension symbolique forte dont la fonction est d'affirmer les liens entre l'État et les citoyens nécessaires à la cohésion nationale. L'ambition des dispositifs publics qui s'y réfèrent est de transformer les jeunes en citoyens actifs : c'est le cas par exemple des dispositifs décrits par Chafik Hbila et Elisabeth Greissler qui en appellent à la participation des jeunes, mais échouent à la rendre effective. Le registre de la protection traverse des domaines relativement variés comme le social, la santé, la formation, qui ont leurs logiques et leurs institutions propres, et vise à développer des interventions destinées à protéger les jeunes des risques éventuels inhérents à leur âge ou à leur situation, voire de les protéger d'eux-mêmes, et d'accompagner leur insertion sociale et professionnelle, en particulier celle des jeunes rencontrant des difficultés. Enfin, le registre du maintien de la paix sociale, qui croise fréquemment celui du contrôle social, repose sur l'idée que les jeunes adoptent plus que d'autres catégories de population des comportements déviants qui sont susceptibles de nuire au fonctionnement social. Ce registre est pensé en réaction aux phénomènes de délinquance juvénile. Si la question de l'engagement renvoie de prime abord au registre de la citoyenneté à travers des dispositifs publics d'incitation à l'engagement, elle n'est nullement étrangère aux deux autres registres qui s'y réfèrent de plus en plus. Ainsi, dans l'intervention sociale ou le travail social, ces trois registres sont intriqués dans des pratiques qui misent sur l'acteur et valorisent son pouvoir en se réappropriant les questions d'engagement. Au cœur d'une littérature surtout anglo-saxonne, par exemple sur la protection de la jeunesse¹⁹, l'engagement des jeunes en partenariat avec des adultes renvoie aux registres des théories de l'empowerment (*empowerment theory*), aux pratiques anti-oppressives ou émancipatoires²⁰. Si l'empowerment en tant que focale du travail social sollicite l'engagement des jeunes dans leur propre processus, au contraire des pratiques issues de la tradition du travail social individuel (*case work*), les écrits fondateurs sur l'empowerment sont associés à la théorie de Paolo Freire et à l'approche conscientisante. À cet égard, Stauber dans son texte illustre la puissance de ce cadre analytique qui restitue les processus cognitif et collectif de l'engagement au travers d'une lecture de la mise en gage de soi pour sa communauté chez des mères du sud des États-Unis. En effet, penser l'engagement à partir de l'approche conscientisante exige de comprendre les liens de l'acteur au collectif et les enjeux propre à la mobilisation collective autour de la justice sociale²¹. Cette approche clinique et analytique exige aussi de mettre en évidence les blocages institutionnels, structurels et sociétaux à l'empowerment telle la discrimination ethnique. De même, comme en témoigne le texte de Chafik Hbila, la conflictualité au cœur de l'engagement « peut constituer un levier pour la participation », comme un levier de changement social. L'intégration des pratiques émancipatoires dans l'intervention sociale est rare et exige que les professionnels laissent une partie de leur expertise et de leur pouvoir afin de donner aux jeunes la possibilité de critiquer les services, les pratiques et l'action publique et de

participer à leur transformation. Enfin, s'intéresser à l'engagement des jeunes en difficulté peut aussi mener à la structuration de l'engagement des jeunes dans les processus de recherche eux-mêmes²².

- 10 Par ailleurs, alors que le droit et la participation de l'utilisateur est au cœur des normes de l'action publique, peu de travaux en protection de l'enfance portent sur le point de vue des parents et des enfants²³. Sur cet aspect, Potin montre que la sollicitation contrainte à l'engagement des jeunes est un processus complexe, mais que, la discrétion du représentant de l'action sociale y joue un rôle central. Ainsi lorsque le point de vue du jeune ou de son entourage sur son engagement est suscité par l'action publique, ce dernier n'est pas toujours pris en compte s'il ne concorde pas « avec celui de l'institution judiciaire ». Dans cette perspective, les professionnels de l'action publique jouent également un rôle clé dans l'engagement des jeunes dans les dispositifs d'aide sociale comme le mettent aussi en évidence les articles de Jacques Moriau et Maurice Cornil sur les services d'accrochage scolaire (SAS) en Belgique francophone et de Fabrice Plomb et Caroline Henchoz sur l'aide sociale en Suisse romande. Les auteurs montrent que les intermédiaires professionnels peuvent susciter l'engagement comme la résistance ou le désengagement en fonction des injonctions qu'ils formulent et des exigences qu'ils font peser sur les jeunes.
- 11 Ces trois espaces sont à l'origine d'expériences complémentaires, contradictoires ou en tensions qui peuvent susciter des engagements, des désengagements ou des dégagements²⁴. Il importe de les avoir à l'esprit, car ils permettent de s'extraire d'une approche uniforme et normative, voire abstraite de l'engagement des jeunes. De plus, ils ne valorisent pas les mêmes normes et, par conséquent, les mêmes processus et procédures d'engagement. Ainsi, les mouvements sociaux et les collectifs d'engagement se revendiquent davantage d'un engagement volontaire alors que l'action publique réunit des dispositifs qui oscillent entre sollicitation et contrainte. Enfin, ils doivent être pensés en relation avec les autres sphères de vie qui elles aussi suscitent des engagements spécifiques.
- 12 En conclusion, pour saisir cette diversité des rapports à l'engagement et des pratiques juvéniles, de nouvelles alliances de recherche sont nécessaires. En effet, la structuration du champ scientifique fait en sorte que cette question de la participation et de l'engagement au sein des dispositifs d'intervention sociale est très peu travaillée ; elle est réservée aux chercheurs qui s'intéressent davantage aux jeunes de la population générale. Par ailleurs, au-delà des aspects incontournables du civique et du politique, d'autres communautés de recherche s'intéressent, depuis longtemps, aux enjeux de la participation des « acteurs faibles », aux processus d'intervention sociale, à la manière dont cette intégration des jeunes et de leur communauté parvient à développer l'empowerment. Ainsi, alors que l'engagement constitue un prisme privilégié de l'action publique, une alliance entre ces communautés de recherche peut aider à mieux appréhender l'engagement des jeunes en difficulté. Cet opus de SEJED veut contribuer, à sa manière, à ce chantier.

BIBLIOGRAPHIE

Baines (Donna), *Doing Anti-Oppressive Practice: Building transformative Politicized Social Work*, Halifax, Fernwood Publishing, 2007.

Becquet (Valérie) [coord], *Jeunes engagées*, Paris, Syllepse, 2014.

Bellot (Céline) et Loncle (Patricia) [coord.], Dossier « Accompagnement des jeunes en difficulté », *Lien social et Politiques*, n° 20, 2013

Bidart (Claire), Degenne (Alain) et Grossetti (Michel), *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris, PUF, 2011.

Blanchet-Cohen (Natasha), Linds (Warren), Mann-Feder (Varda) et Yuen (Felice), « Emancipatory approaches to youth engagement », *International journal of child, youth and family studies*, n° 3, 2013, p. 320-327.

Black (Rosalyn) et al., « Young people on the margins: What works in youth participation », *Youth Studies Australia*, vol. 30, n° 1, 2011, p. 42-48.

Du Bois (David) et Karcher (Michael), *Handbook of Youth Mentoring*, Thousand Oaks, Sage, 2014.

Dupuis, (Jennifer) et Mann-Feder (Varda), « Moving towards emancipatory practice: Conditions for meaningful youth empowerment in Child Welfare », *International Journal of Child, Youth, and Family Studies*, n° 3, 2013, p. 371-380.

Fillieule (Olivier) [coord], *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.

Fournier (Bernard) et Hudon (Raymond) [coord], *Engagements citoyens et politiques des jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Laval, Presses de l'université Laval, 2012.

Galland (Olivier), *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ? Éléments de réponse*, Paris, Armand Colin, 2009

Gallant (Nicole) et Boire (Martin), *L'engagement : définitions et opérationnalisations*, Québec, Observatoire jeunes et société, 2011.

Goyette (Martin), Pontbriand (Annie) et Bellot (Céline) [coord], *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2011.

Green (Debra K.), Belanger (Kathleen), McRoy (Ruth) et Bullard (Lloyd), *Challenging Racial Disproportionality in Child Welfare: Research, Policy, and Practice*, Washington, CWLA Press, 2011.

Ion (Jacques), *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012.

Lacroix, (Isabelle), Oui (Anne) et Séraphin (Gilles), « La participation des parents en protection de l'enfance : une injonction paradoxale » dans Lacharité (Carl), Sellenet (Catherine), Chamberland (Claire) [coord], *La protection de l'enfance : la parole des enfants et des parents*, Presses de l'université du Québec, 2015.

Loncle (Patricia), *L'action publique malgré les jeunes : les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Loncle (Patricia), « Évolutions des politiques locales de jeunesse », *Agora Débats jeunesse*, n° 43, 2007, p. 14-28.

- Loncle (Patricia), *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- Loncle, (Patricia), Cuconato (Morena), Muniglia (Virginie) et Walther (Andreas) (dir), *Youth Participation in Europe: Beyond Discourses, Practices and Realities*, Bristol, The Policy Press, 2012.
- Mathieu (Lilian), *L'espace des mouvements sociaux*, Éditions du Croquant, 2012.
- Marlière (Eric), « De l'émeute à la mobilisation associative face à l'«injustice» chez les 'jeunes de cité' », dans Becquet (Valérie) (dir.), *Jeunesses engagées*, Syllepse, 2014.
- Molinari (Jean-Paul), « 1985-1995 : dix ans de mouvements étudiants », dans Morder Robi (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : La charte de Grenoble*, Syllepse, 2006, p. 247-252.
- Muxel (Anne), *Avoir 20 en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil, 2010.
- Robin (Pierrine), « Les jeunes sortant de la protection de l'enfance : une citoyenneté à accomplir par l'action collective ? », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 24, n° 2, printemps 2012, p. 185-203.
- Sawicki (Frédéric) et Siméant (Johanna), « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, 2009, p. 97-125.
- Sherrod (Loonie), Torney-Purta (Judith) et Flanagan (Constance A), *Handbook of Research on Civic Engagement in Youth*, New Jersey, John Wiley & Sons, 2010.
- Vulbeau (Alain), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*, Paris, Érès, 2001.
- Stein (Mike), *Care Less Lives: The Story of the Rights Movement of Young People in Care*, London, Catch22, 2011.
- Vulbeau (Alain), « Le dégageant : notes sur le côté obscur de l'engagement », dans Valérie Becquet et Chantal de Linares [coord], *Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 69 -77.
- Walther (Andreas), « Regimes of Youth Transition, Choice, Flexibility and Security in Young People's Experiences across Different European Contexts », *Young*, vol. 14, n° 2, p. 119-139.

NOTES

1. Valérie Becquet, *Jeunesses engagées*, Paris, Syllepse, 2014; Nicole Gallant et Martin Boire *L'engagement : définitions et opérationnalisations*, Québec, Observatoire jeunes et société, 2011; Loonie Sherrod, Judith Torney-Purta et Constance A Flanagan, *Handbook of Research on Civic Engagement in Youth*, New Jersey, John Wiley & Sons, 2010.
2. Céline Bellot et Patricia Loncle [coord], « Accompagnement des jeunes en difficulté », *Lien social et Politiques*, n°20, 2013; Rosalyn Black et al., « Young people on the margins : What works in youth participation », *Youth Studies Australia*, vol.30, n°1, 2011, p.42-48; Alain Vulbeau, « La jeunesse comme ressource : un paradigme pour un espace de recherches », dans *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*, Paris, Érès, 2001, p.9-16.
3. Martin Goyette, Annie Pontbriand et Céline Bellot, *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2011; Patricia Loncle, Morena Cuconato, Virginie Muniglia et Andreas Walther (dir), *Youth Participation in Europe: Beyond Discourses, Practices and Realities*, Bristol, The Policy Press, 2012.; Andreas Whalter, « Regimes of Youth

Transition, Choice, Flexibility and Security in Young People's Experiences Across Different European Contexts », *Young*, vol.14, n°2, p.119-139.

4. Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti, *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris, PUF, 2011.

5. Valérie Becquet [coord], *Jeunesses engagées*, op.cit.; Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n°1, 2009, p. 97-125.

6. Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti, op. cit.

7. Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, op.cit.

8. Bernard Fournier et Raymond Hudon [coord], *Engagements citoyens et politiques des jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Laval, Presses de l'université Laval, 2012.

9. Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, op.cit.

10. Lilian Mathieu, *L'espace des mouvements sociaux*, Éditions du Croquant, 2012.

11. Jean-Paul Molinari, « 1985-1995 : dix ans de mouvements étudiants », dans *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : La charte de Grenoble*, Syllepse, 2006, p. 247-252.

12. *Ibid.*

13. Anne Muxel, *Avoir 20 en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil, 2010.

14. Olivier Galland, *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ? Éléments de réponse*, Paris, Armand Colin, 2009 ; Eric Marlière, « De l'émeute à la mobilisation associative face à l'"injustice" chez les 'jeunes de cité' », dans *Jeunesses engagées*, op.cit.

15. Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012.

16. *Ibid.*, p.35.

17. Patricia Loncle, *L'action publique malgré les jeunes : les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, Paris, L'Harmattan, 2003.

18. Patricia Loncle, « Évolutions des politiques locales de jeunesse », *Agora Débats jeunesse*, n°43, 2007, p.14-28 ; Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

19. Jennifer Dupuis et Varda Mann-Feder, "Moving towards emancipatory practice: Conditions for meaningful youth empowerment in Child Welfare", *International Journal of Child, Youth, and Family Studies*, n°3, 2013, p.371-380.; Natasha Blanchet-Cohen, Warren Linds, Varda Mann-Feder et Felice Yuen, "Emancipatory approaches to youth engagement", *International journal of child, youth and family studies*, n°3, 2013, p.320-327.

20. Donna Baines, *Doing Anti-Oppressive Practice: Building transformative Politicized Social Work*, Halifax, Fernwood Publishing, 2007.; Debora K. Green., Kathleen Belanger, Ruth McRoy, et Lloyd Bullard, *Challenging Racial Disproportionality in Child Welfare: Research, Policy, and Practice*. Washington, CWLA Press., 2011; David DuBois, et Michael Karcher, *Handbook of Youth Mentoring*, Thousand Oaks, Sage, 2014.

21. Jennifer Dupuis et Varda Mann Feder, op. cit.

22. Pierrine Robin, « Les jeunes sortant de la protection de l'enfance : une citoyenneté à accomplir par l'action collective? », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.24, n°2, 2012, p.185-203 ; Mike Stein, *Care Less Lives: The Story of the Rights Movement of Young People in Care*, London, Catch 22, 2011.

23. Isabelle Lacroix, Anne Oui et Gilles Séraphin, « La participation des parents en protection de l'enfance : une injonction paradoxale » dans » dans Lacharité (Carl), Sellenet (Catherine), Chamberland (Claire) [coord], *La protection de l'enfance : la parole des enfants et des parents*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015.

24. Olivier Fillieule [coord], *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005; Alain Vulbeau, « Le dégageant : notes sur le côté obscur de l'engagement », dans *Quand les jeunes s'engagent : Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 69 -77.

AUTEURS

VALÉRIE BECQUET

Maître de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise, Laboratoire École, Mutations, Apprentissages

Elle mène des recherches sur l'engagement des jeunes et les politiques publiques visant à le promouvoir. Ses travaux ont porté : premièrement, sur les pratiques bénévoles des étudiants et les carrières d'engagement des jeunes, deuxièmement, sur les dispositifs de participation scolaire (par exemple le conseil de la vie lycéenne) et extra-scolaire (par exemple les conseils de jeunes) et, troisièmement, sur le service civique. Elle a notamment publié : *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?* (INJEP, 2011), « Le service civique et les jeunes en difficultés. Du ciblage politique aux usages juvéniles » (*Lien social et politiques*, 70), « Analyser la contribution d'un dispositif public à la socialisation politique. L'exemple du service civil en France » (*Politique et sociétés*, 32 (2)) et, avec Camille Boubal, « Quand les collectivités territoriales s'engagent dans le service civique : logiques d'affichage politique et choix d'un modèle d'intervention » (*Politique et management public*, 4) et dirigé *Jeunes engagées* (Syllepse, 2014) et avec Patricia Loncle et Cécile Van de Velde, *Politiques de jeunesse : le grand malentendu* (Champ social éditions, 2012).

MARTIN GOYETTE

Professeur à l'École nationale d'administration publique (université du Québec), il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (crevaj.ca). Il s'intéresse notamment l'évaluation de programmes sociaux complexes, à l'insertion socioprofessionnelle et à la préparation à la vie autonome de jeunes en difficulté et au rôle des réseaux sociaux dans le passage à la vie adulte. Il dirige notamment l'étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés étude placés (CRSH partenariat 2014-2021) et une recherche sur les transitions à la vie adulte des jeunes vulnérables en ville et en région (CRSH savoir 2013-2017).

Il a notamment publié : avec Isabelle Frechon, *Comprendre le devenir des jeunes placés : la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique*. *Revue française des affaires sociales*, 1/2013(1-2), 164-180 ; avec Varda Mann Feder, Daniel Turcotte et Stéphane Grenier *Shifting Gears : Facilitating group work with youth in transition to independent living*. *Journal of Child and Youth Care*, (sous presse) ; avec Céline Bellot et Annie Pontbriand, *Transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté* (PUQ, 2011).